



Procès verbal Assemblée Générale Ordinaire de
l'Association Autisme Vienne
28 Juin 2019

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h00

Nombre total de personnes présentes avec pouvoirs: **23**

Nombre d'adhérents présents : **16**

Nombre de pouvoirs au moment du vote : **5**

Nombre de votes : **21**

❖ Rapport moral et d'orientation 2018-2019 présenté par le Président « Pascal KURZAWINSKI »

- **Le secrétariat :**

Après avoir effectué une demande de renseignements pour éventuellement signer un contrat de travail (CDD) pour Séverine, nous avons été informés que nous ne remplissions pas les conditions pour que cela puisse être réalisable. Nous avons appris que Séverine ne pouvait pas effectuer en bénévolat le même poste qu'elle occupait en contrat aidé de septembre 2012 à Avril 2016.

Par conséquent, Séverine doit arrêter le secrétariat de l'association.

- **Organisation de la gestion de l'association**

Notre président Pascal KURZAWINSKI arrivant au terme de son mandat, et n'ayant pas connaissance à ce jour de candidat(e) éligible à ce poste, le CA a souhaité modifier les statuts pour permettre une plus grande flexibilité d'organisation. Cette proposition fera l'objet de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu après notre AG ordinaire.

- **Relations avec les autres Associations et établissements :**

Afin de se rapprocher davantage de nos partenaires et des institutions, **les membres du bureau et quelques administrateurs rencontrent régulièrement:**

- **Le SESSAD TED 86 et AFG**
- **L'inspection Académique**
- **URAFPC (L'association Union Régionale Autisme France Poitou-Charentes) avec qui nous sommes affiliés**
- **l'ALEPA : Volonté commune des deux associations de maintenir des liens étroits et clairs:**
 - Aide annuelle au fonctionnement par Autisme Vienne 2018
 - Soirée conviviale « Galette des rois » très belle soirée de partage
- **Relations avec le CRA (Centre de Ressources Autisme):**

Nous sommes toujours en collaboration avec *Le Centre de Ressource Autisme* pour organiser des formations.

Nous avons de nouveau signé une lettre d'engagement pour pouvoir continuer la mise en œuvre des formations à destination des proches aidants.

- **Site internet de l'association et boîte mail:**

En raison de la perte du nom de domaine, le site Internet et les boîtes mails (secrétariat, président et trésorier) ont été fermées. Des démarches sont en cours pour tenter de les récupérer. Plusieurs pistes sont à l'étude pour la remise à plat de notre site Internet. Une fois la solution technique choisie, Delphine RENAUD, administratrice au sein de notre CA, se propose de maintenir le fil d'actualités.

Une adresse mail a également été créée, que vous posez déjà utiliser pour nous joindre :

autisme86@gmail.com

Pour une meilleure gestion de l'association, nous allons certainement nous abonner à Asso Connect pour un montant de 20€/mois.

- **Réunions insertion professionnelle:**

Michel Royer a organisé sur plusieurs mois des réunions dont le thème était l'insertion professionnelle des personnes avec Autisme, pour l'avenir de nos adultes TSA. Au terme de ces réunions, une plaquette de qualité professionnelle a été créée en juillet 2018.

- **Ils nous ont aidés cette année :**

- ❖ **Ville de Châtelleraut :**

- Participation aux frais de fonctionnement : **1000€**

- Subvention pour l'organisation de notre colloque : **1000€**

❖ **CCAS de Jazeneuil :**

- Subvention d'un montant : **250€**

▪ **Fond Autosphère :**

- Pour le financement de montres connectées pour les familles de l'association désirant en faire bénéficier leur enfant.
- Montant : **4000€.**

Vote POUR à l'unanimité du rapport moral et d'orientation

❖ **Rapport d'activités 2018-2019 présenté par le Président « Pascal KURZAWINSKI »**

• **Numéro de téléphone de soutien aux familles : 07 80 45 34 25**

- Virginie TEXIER assure cet accueil téléphonique
- En moyenne 4 appel par semaine
- Parents, mais aussi établissements (IME, etc.) et professionnels (assistante sociale, etc.)
- Nombreuses problématiques: rédaction des dossiers MDPH, interventions à domicile, recherche d'un professionnel, etc.
- **Vous pouvez contacter notre trésorière à ce même numéro.**

• **Adhésions auprès d'organismes:**

Nous adhérons de nouveau cette année à la MJC Aliénor d'Aquitaine, ce qui nous permet d'avoir à notre disposition :

- une fois par mois pendant toute l'année, la gratuité d'une salle dans les locaux MJC sauf la salle de conférence, une seule fois par an.

Nous organisons tous nos Conseils d'Administration à la MJC Aliénor d'Aquitaine.

Nous avons également de nouveau adhéré cette année à la **Maison pour tous.**

Afin de bénéficier de meilleurs tarifs pour la location de notre salle pour notre Zumba Family ainsi que des avantages et salles à disposition, nous avons adhéré à **l'association Seve à St Eloi.**

- **Organisation Zumba Family**



Cette soirée a été organisée en collaboration avec Anne, animatrice Zumba, qui l'a co-animée avec Delphine. Grâce à ces deux dynamiques instructrices de Zumba et leur collaborateur à la sono, tous bénévoles, cette soirée fut un succès, bien qu'il n'y ait eu que peu de bénéfices. Rappelons que cette soirée a été organisée au plus fort des manifestations de gilets jaunes (blocage partiel des accès à Poitiers ce soir là).

- Les tarifs : 10€/adulte
 5€/ enfant

- **Soirée galette des rois organisée le 26 Janvier 2019 à l'Alepa :**

Une très belle soirée

C'est un moment important dans la vie d'échange entre les deux associations

- **Événements**

- **Sensibilisation sur l'autisme à la faculté de médecine le 2 avril 2019 :**

Nous avons reçu l'accord de la faculté de médecine pour organiser une sensibilisation sur l'autisme et les difficultés dans la prise en charge des soins somatiques, auprès des étudiants en médecine.

La faculté s'est chargée de la communication.

A la demande du doyen, Le Pr Xavier du CRA est intervenu ainsi qu'un parent (Nicole Collot, administratrice d'Autisme Vienne) qui est venu témoigner au cours d'une intervention dans un amphithéâtre qui nous avait été réservé.

La majorité des participants étaient des étudiants en orthophonie.

- **Rencontre avec M. Jabouille :**

Projet national d'intégration universitaire des autistes sans DI (Aspie-Friendly) auquel s'intègre l'Université de Poitiers, dont l'objectif est de les insérer en entreprise en les prenant en charge de façon spécifique dans 3 axes : lettre et langues, science appliquée et informatique. Ce programme comprend une sensibilisation des enseignants au profil de l'étudiant

- **Éclairage des bâtiments publics en bleu**

➤ **Salon vin et gastronomie 2019 à Neuville de Poitou**

Une fois encore, notre association a été choisie par le Rotary Club de Poitiers-La Romane, pour être la bénéficiaire de l'une de leurs opérations. Cette année, le Club nous a remis un chèque de 5000€. Nous les remercions chaleureusement de nous soutenir années après années.

➤ **Soirée remise des montres connectées vendredi 24 Mai 2019**

Grâce à la générosité de Fond Autosphère, les familles ont pu recevoir une montre connectée pour leur enfant lors de la soirée de remise qui a eu lieu le jeudi 23 Mai.

 Services proposés par l'association :

- **Aides financières pour les séjours :**

Par année civile (1^{er} janvier au 31 décembre), et sans limitation du nombre de séjours.

Chaque séjour est pris en **charge à hauteur maximum de 50% du prix du séjour hors surcoût lié au handicap dans la limite de 350 € par an et par enfant** et dans la limite des ressources de l'association.

Pour les **séjours hors Alepa**, les parents devront fournir à notre trésorière, un **double du devis au moins un mois avant le séjour.**

Après chaque séjour effectué, y compris Alepa, il faudra fournir à notre trésorière **par courrier, un double de la facture acquittée.**

- **Interventions à domicile :**

Formule de remboursement :

Avec l'accord du CA, nous recommandons **Mme TEXIER Caroline et Mr MARTELL Guy** aux parents de l'Association Autisme Vienne.

- En faisant intervenir **un de ces deux intervenants**, l'association prend en charge, **la somme maximale de 90€ par mois** (peu importe le nombre de séance) dans la limite des ressources de l'association.

Si le montant est inférieur à 90€, nous remboursons le montant communiqué.

Les interventions à domicile ne seront remboursées qu'à réception par la trésorière d'un double de la facture acquittée, par courrier.

- **Concernant les frais kilométriques :**

Nous remboursons le montant des frais kilométriques que l'intervenant facturera aux parents, dans la limite de **0,20€ / km avec le péage compris.**

- **Présentation des deux intervenants à domicile :**

- ❖ Psychologue Mme Caroline TEXIER :

Spécialisée dans la prise en charge des enfants, adolescents, adultes présentant des troubles neuro-développementaux tels que les Troubles du Spectre Autistique.

Elle est par ailleurs bénévole à l'Alepa.

Tarifs : 30€ / heure 45 € / 1h30

carolinetexier.psychologue@gmail.com

 **06 48 69 77 71**

Mme TEXIER ne peut pas prendre beaucoup d'enfants à cause de son emploi du temps professionnel.

- ❖ Mr Guy MARTELL :

Mr Martel est l'ancien directeur du SERFA de Limoges.

Il exerce actuellement en tant que formateur ABA et analyste du comportement auprès d'enfants avec autisme. Il effectue également de la guidance parentale.

Ses compétences sont : Evaluation fonctionnelle, formations, coaching, et supervision.

Tarifs : 55€/ heure (peut varier selon la prise en charge)

guymartell1970@yahoo.fr

 **06 65 90 08 35.**

 **Nous avons un 3^{ème} intervenant potentiel, nous vous tiendrons informé par de la suite.**

- **MDPH :**

Pascal, notre président **siège à la CDAPH** en tant que représentant d'Autisme Vienne, Mme Germain Catherine, est **sa suppléante.**

Catherine GERMAIN, administratrice au sein de notre CA, va organiser une soirée afin de conseiller les familles pour remplir leur dossier MDPH.

- **Bibliothèque :**

- Livres disponibles pour tous les adhérents
- Liste disponible sur le site Internet de l'association
- Bibliothèque hébergée dans les locaux de l'ALEPA

Vote POUR à l'unanimité du rapport d'activités

❖ **Rapport financier 2018-2019 présentée par notre trésorière Virginie TEXIER**

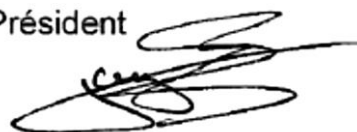
- **Dépenses : 11092,11€**
- **Recettes : 7241,84€**

Au 31 décembre 2018 : 37696,67€ d'actifs.

Pour rappel notre actif était de 41547,04€ € en 2017.

Vote POUR à l'unanimité du rapport financier

Le Président



Pascal KURZAWINSKI



Procès verbal Assemblée Générale Extraordinaire de
l'Association Autisme Vienne
28 Juin 2019

Nombre total de personnes présentes avec pouvoirs: **23**

Nombre d'adhérents présents : **16**

Nombre de pouvoirs au moment du vote : **5**

Nombre de votes : **21**

Proposition : modifications des statuts de l'Association :

*Après l'assemblée générale ordinaire, après que toutes les conditions stipulées dans les statuts seront réunies, si à l'issue des élections au premier tour du CA, la majorité des 2/3 des membres présents (ou représentés), n'est pas atteinte, pour l'élection du président ou pour la constitution d'un bureau, les **administrateurs élus** du CA auront deux solutions :*

- 1. 1^{ère} option : il sera procédé à l'élection à la majorité simple (maximum de voix) **de deux co-présidents** qui assureront la bonne marche de l'association. La trésorerie et la tenue du cahier des procès-verbaux de CA devront être garanties (Statut n°1).*
- 2. Ou bien, seconde option, Ils pourront **assurer collégalement** un fonctionnement a-minima de l'association et assumer les responsabilités d'un CA classique. Dans ce cas, il sera décidé d'un partage de responsabilités entre les élus du CA, chaque administrateur ayant une responsabilité égale devant la loi. La trésorerie et la tenue du cahier des procès-verbaux de CA devront être garanties. (Statut n°2).*

Cette proposition permet, si une majorité des membres de CA souhaitent fonctionner collégalement, quand bien même il y aurait un candidat à la présidence, de ne pas élire ce candidat et de choisir ensuite l'une des deux options. Je suis personnellement d'accord avec cette formulation dans la mesure où elle nous permet (si vote du nouveau CA dans ce sens) de fonctionner collégalement après la prochaine AG.

Enfin Michel et Dominique insistent bien pour que, lorsqu'un adhérent s'engage à un poste d'administrateur, il soit rappelé les principales missions du CA (dynamisme de l'association, représentation au sein de différentes instances, soutien aux familles, etc.).

Cette situation sera réévaluée à notre prochaine AG 2020.

- **Vote : Oui A l'unanimité**

❖ **Statut : Vote 3 mois**

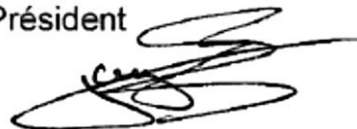
Statut initial : L'AG se compose de tous les membres adhérents à jour de leur cotisation 3 mois avant la date de l'assemblée générale, siégeant avec voix délibérative et les membres honoraires avec voix consultative.

- **Modification statut** : L'AG se compose de tous les membres adhérents à jour de leur cotisation ~~3 mois avant la date de l'assemblée générale~~, siégeant avec voix délibérative et les membres honoraires avec voix consultative

Vote :

- Oui (pour) : 19
- Abstention : 2

Le Président



Pascal KURZAWINSKI



Election des Membres du
Conseil d'Administration d'Autisme Vienne
Assemblée Générale 28 Juin 2019

Nombre total de personnes présentes avec pouvoirs: **23**

Nombre d'adhérents présents : **16**

Nombre de pouvoirs au moment du vote : **5**

Nombre de votes : **21**

❖ **Personnes démissionnant :**

- COSLADO Guy
- DELAIDE Valérie
- DE PASQUALE Christiane
- SILARI Richard

❖ **Nouvelle(s) personne(s) entrant :**

- | | |
|---|-----------|
| - CHASSAING Samira | voix : 16 |
| - DUPART Nadia | voix : 19 |
| - GUILLARD Jérôme | voix : 17 |
| - RALLET Sylvie (peut aider au secrétariat) | voix : 16 |

➤ **Nouveau Conseil d'Administration composé 15 membres**

- BOILEAU Yvon
- CHASSAING Samira
- COLLOT Nicole
- CONSTANS Virginie
- DE LABORDERIE Nicolas
- DUPART Nadia
- GALISSON Damien
- GERMAIN Catherine
- GOBIN-PENOT Dominique
- GUILLARD Jérôme
- KURZAWINSKI Pascal
- RALLET Sylvie
- RENAUD Delphine
- ROYER Dominique
- TEXIER Virginie

Le CA s'est réuni à la fin de l'AG pour désigner et élire le nouveau bureau :

Nombre d'administrateurs votant : 12 + 2 pouvoirs, au total **14**

Election du nouveau bureau :

❖ **Candidature président :**

- Nicole COLLOT : -9 pour
 -1 abstention
 -4 contre

❖ **Nouveau bureau :**

-Président : Nicole COLLOT

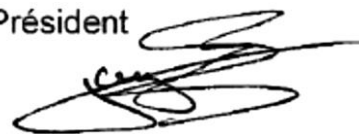
-Trésorière : Virginie TEXIER

-Trésorier adjoint : Nicolas DE LABORDERIE

✚ **Un ou une secrétaire de séance sera nommé à chaque début de CA.**

✚ Les différentes tâches de secrétariat seront réparties entre les différents administrateurs.

Le Président



Pascal KURZAWINSKI